

Contre la directive de la Honte, écrivez aux députés européens.

Vous trouverez ci dessous :

- la lettre aux parlementaires européens, à diffuser largement autour de vous. Son envoi est urgent !
- les adresses des 14 Députés Européens d'ILE DE FRANCE

Dans le cadre du vote des parlementaires européens de la directive dite "Retour" le 18 juin, le Cercle de silence Paris appelle à deux actions pour marquer l'inquiétude des citoyens européens :

L'envoi par chacun aux députés de sa région d'une lettre dont nous proposons le modèle ci-joint, qui peut être utilisé par ceux qui veulent s'adresser aux députés européens, chacun(e) pouvant l'adapter en fonction de sa propre perception des choses.

Adresser cette lettre à un maximum de députés. En priorité aux 14 d'Ile de France (moins M. Le Pen) ainsi qu'aux huit autres députés français de l'ADLE.

Si 100 lettres doivent être envoyées, il vaut mieux que 100 députés en reçoivent une, plutôt qu'un seul député en reçoive 100.

Autant que possible, l'envoyer par courrier postal ou fax. Envoi par mail si aucune des 2 premières solutions n'est possible.

Voici l'adresse générale du site Internet du Parlement européen avec la carte des 27 pays de l'Union européenne :

<http://www.europarl.europa.eu/members.do?language=FR>

Elle permet l'accès à la liste des députés européens par pays en cliquant sur un pays.

Pour la France, voici l'adresse de la page Internet avec la liste des huit zones électorales françaises :

<http://www.europarl.europa.eu/members/public/geoSearch/zoneList.do?country=FR&language=FR>

En cliquant sur une zone (par exemple : Ile de France), on obtient la liste des députés de cette zone.

En cliquant sur le nom d'un député, on accède à une page sur laquelle figurent les coordonnées postales et téléphoniques de celui-ci (dans le bas de la page), ainsi, souvent, que son adresse courriel (en haut, à droite de la page)

Adresses postales des 14 Députés Européens de l'Ile de France

<p>Madame la Députée Pervenche BERES Parlement européen Rue Wiertz ASP 14G206 BE-1047 BRUXELLES Belgique</p> <p>pervenche.beres ☒ europarl.europa.eu</p>	<p>Monsieur le Député Paul Marie COÛTEAUX Parlement européen Rue Wiertz WIB 03M091 BE-1047 BRUXELLES Belgique</p> <p>paulmarie.couteaux ☒ europarl.europa.eu</p>
<p>Madame la Députée Marielle DESARNEZ 133 bis, rue de l'Université FR-75007 PARIS France</p> <p>marielle.desarnez ☒ europarl.europa.eu</p>	<p>Madame la Députée Nicole FONTAINE 25, rue du Bois de Boulogne FR-92200 NEUILLY-SUR-SEINE France</p>
<p>Madame la députée Anne FERREIRA 16, rue de la Comédie FR-02100 SAINT QUENTIN France</p> <p>anne.ferreira ☒ europarl.europa.eu ferreira.anne ☒ wanadoo.fr</p>	<p>Monsieur le Député Harlem DESIR Permanence parlementaire 32, rue Alexandre Dumas FR-75011 PARIS France</p> <p>harlem.desir ☒ free.fr</p>
<p>Monsieur le Député Patrick GAUBERT Parlement européen Rue Wiertz ASP 13E218 BE-1047 BRUXELLES Belgique</p>	<p>Madame la Députée Marine LEPEN 6, rue Vauguyon FR-92210 SAINT-CLOUD France</p> <p>LEPEN c'est pas la peine.</p>
<p>Monsieur le Député Jacques TOUBON Parlement européen Rue Wiertz ASP 13E115 BE-1047 BRUXELLES Belgique</p>	<p>Monsieur le Député Alain LIPIETZ 22, rue du 11 Novembre FR-94800 VILLEJUIF France</p>
<p>Monsieur le Député Gilles SAVARY Parlement européen Rue Wiertz ASP 14G116 BE-1047 BRUXELLES Belgique</p> <p>gilles.savary ☒ europarl.europa.eu</p>	<p>Monsieur le Député Pierre SCHAPIRA Hôtel de Ville de Paris 3, rue Lebav FR-75004 PARIS France</p> <p>pierre.schapira ☒ mairie-paris.fr</p>
<p>Monsieur le Député Bernard LEHIDEUX 57, rue de Babylone FR-75007 PARIS France</p> <p>bernard.lehideux ☒ europarl.europa.eu</p>	<p>Monsieur le Député Francis WURTZ Parlement européen Rue Wiertz ASP 06F159 BE-1047 BRUXELLES Belgique</p> <p>francis.wurtz ☒ europarl.europa.eu</p>
<p>Pour le mail remplacez ☒ par @ et supprimer les espaces de par et d'autre de @ .</p>	

(Ville), le (date)

Monsieur le Député (*Prénom Nom*)
Madame la Députée (*Prénom Nom*)

(*Adresse*)

Madame la Députée, Monsieur le Député,

En initiant la construction européenne dans les années 50, les fondateurs de l'actuelle Union européenne ont initié un processus permettant aux peuples autrefois ennemis de se réconcilier. Depuis l'amorce de ce processus de construction, l'histoire montre que l'idéal de paix et de respect de la personne humaine qui les a motivés a porté des fruits tangibles et inédits. En effet, depuis plus de soixante ans, aucun des peuples membres de l'Union européenne (UE) n'a été en guerre contre un autre et aucun risque de conflit armé au sein de l'UE ne paraît imminent aujourd'hui. Ce bénéfice précieux de la construction européenne, nous le devons sans doute au fait qu'existent des instances où les dirigeants et les élus des peuples de l'UE peuvent trouver des mécanismes de résolution des conflits d'intérêt, mais aussi, et peut-être surtout, au fait que la libre circulation des personnes au sein de l'UE a permis aux habitants des peuples d'Europe de se rencontrer, de découvrir que l'autre, les autres, ne sont pas des ennemis qui porteraient atteinte à leurs intérêts et qu'il faudrait assujettir, voire éliminer, au besoin par un conflit armé, mais des personnes avec un nom, un visage, un cœur, qui partagent une même aspiration à une vie paisible et heureuse et à bâtir des projets.

Cet objectif initial de la construction européenne étant – on peut l'espérer – durablement atteint, de nouvelles perspectives sont à imaginer pour le projet européen, dans un contexte international devenu mondialisé. Participer à la construction d'un monde plus solidaire en proposant aux peuples qui le composent les ingrédients qui ont fait le succès de sa propre construction – des instances de rencontre et de concertation pour la gestion commune et la résolution des conflits et, surtout, la libre circulation des personnes permettant la rencontre entre citoyens – telle est une perspective motivante qui permettrait à l'Europe de jouer un rôle significatif, reconnu et attendu, dans le concert des nations.

Or, le projet de directive « Retour » sur lequel vous allez être amené à vous prononcer prochainement au Parlement européen, en imposant à certaines personnes étrangères des conditions d'admission, de vie et de séjour dans l'UE si dures qu'elles peuvent conduire à des drames humains, en isolant de ce fait l'Europe des autres continents, m'apparaît aller à l'encontre, d'une part, de cette perspective motivante et, d'autre part, des valeurs fondamentales sur lesquelles le projet européen a été bâti. Il m'apparaît de plus que, si les dispositions du projet de la directive « Retour » avaient été mises en place par le noyau des six premiers pays de la communauté européenne, l'UE des 27 n'existerait probablement pas aujourd'hui.

C'est pourquoi j'en appelle au plus intime de votre conscience pour que, en votre fonction de député élu au Parlement européen, vous fassiez le choix historique d'une politique de migration en Europe qui respecte la dignité de toute personne humaine et ouvre des perspectives d'avenir pour l'ensemble de l'humanité.

Veillez agréer, Madame la Députée, Monsieur le Député, l'assurance de ma considération distinguée.

(*Signature*)

(*Nom et adresse de l'expéditeur*)

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 18 juin, le projet de directive "Retour" sera soumis aux parlementaires européens.

Devant l'inquiétude que suscite chez de nombreux citoyens/citoyennes dans toute l'Europe, ce texte qui vise à stigmatiser les étrangers et à refermer l'Europe sur elle-même au prix d'un terrible refoulement de sa mémoire et au mépris de toutes les valeurs dont elle se prévaut, le Cercle de silence Paris appelle à deux actions :

En direction des parlementaires :

Durant les deux semaines qui précèdent le vote, l'envoi par les citoyens européens d'une lettre aux députés de leur région. Cette lettre a deux objectifs : interpellier les élus sur le danger que fait courir ce texte à l'Europe et leur rappeler leur irréversible responsabilité devant l'Histoire.

En direction de ceux qui aujourd'hui subissent cette politique :

Nous appelons les citoyens à la tenue de cercles de silence auprès des centres de rétention administrative de leur région.

Dans ce silence, chacun manifestera par sa présence, sa réflexion, sa méditation ou sa prière, dans l'intimité de sa conscience et de sa liberté, sa solidarité avec les retenus et l'affirmation de sa vigilance quant aux décisions qui seront prises par ceux qui nous représentent et qui doivent entendre aujourd'hui les voix du silence qui s'élèvent de plus en plus nombreuses, en France et dans toute l'Europe.

A Paris, nous appelons à la formation d'un cercle de silence

samedi 14 juin de 11 H à 12 h

Devant le Centre de Rétention Administrative de Vincennes

École Nationale de Police de Paris, avenue de l'École-de-Joinville, 75012 Paris
(RER Joinville-le-Pont ou par bus n°111 – Arrêt Les Canadiens)

cercledesilenceparis@free-mail.fr

Le cercle de silence est composé de citoyen(ne)s dont certain(e)s sont membres de :

AARAO les Messagers, CGT, Cimade, Fédération de l'Entraide Protestante www.fep.asso.fr/,

Ligue des Droits de l'Homme, MAN (Mouvement pour une Alternative Non-violente),
Mission

Populaire Evangélique www.missionpopulaire.org/, Pastorale des Migrants, Réseau
Chrétiens-

Immigrés, RESF (Réseau Education Sans Frontières) Paris www.educationsansfrontieres.org/,

Réseau franciscain Gubbio www.franciscain.net, Secours Catholique délégation Paris...